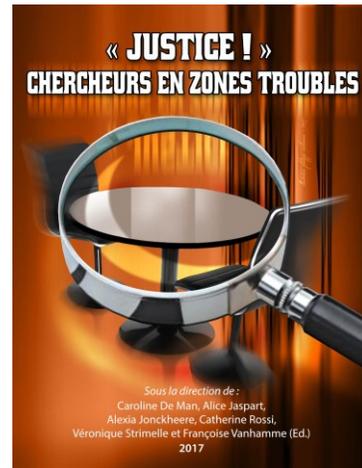


Chapitre IV.

Les ressources du chercheur dans son métier



par Valentine Mahieu,
David Scheer et
Sybille Smeets

Résumé

Partant d'une définition provisoire des « ressources du chercheur » en tant qu'ensemble de potentialités sur lesquelles il peut se reposer pour faire son métier, ce chapitre vise, selon une démarche inductive, à faire émerger ce que les chercheurs considèrent être des « ressources ». Dans un premier temps, il s'est agi d'identifier celles-ci pour en montrer la polymorphie. Ensuite, parce que ces ressources sont en perpétuelles relations, il s'agit dans un deuxième temps d'en examiner la dynamique pour tenter de comprendre comment et pourquoi elles sont mobilisées ou non par les chercheurs (poly-valence). Enfin, en guise de conclusions, la notion même de « ressource » est réinterrogée à l'aune de ce qu'elles disent du métier de chercheur lui-même.

MOTS-CLES : ressources, métier, recherche qualitative, dynamique, réflexivité.

Abstract

Starting from a provisional definition of 'researcher's resources' as a set of potentials that a researcher can rely on when doing one's job, this chapter adopts an inductive approach to discover what researchers consider to be 'resources'. The first step is to identify them so as to highlight their polymorphism. Then, as these resources are in constant relation with one another, the second step is to study the dynamics in an attempt to understand how and why researchers make use of them or not (poly-valence). And lastly, as a conclusion, the very notion of 'resources' is reconsidered in the light of what they have to say about the research profession itself.

KEYWORDS : resources, profession, qualitative research, dynamics, reflexivity.

La présente contribution s'appuie sur la production collective de la MAG menée dans le cadre du troisième séminaire « de Malte » qui s'est tenu à Lisbonne du 5 au 9 juillet 2014. Pour plus de précisions à ce sujet, voyez dans cet ouvrage : C. De Man, A. Jaspard, A. Jonckheere, C. Rossi, V. Strimelle et F. Vanhamme, « Introduction »

INTRODUCTION

La consigne de l'analyse en groupe¹ invitait les participants - tous sont des chercheurs en criminologie - à partager une expérience vécue en tant qu'« acteur professionnel de la recherche » et perçue comme problématique c'est-à-dire interprétée comme un conflit ou un trouble. Tous les participants ont donc raconté une expérience personnelle à l'ensemble du groupe qui a, ensuite, sélectionné deux récits afin de constituer le matériau essentiel de l'analyse en groupe. L'exercice s'est déroulé en trois jours entiers et a donné lieu à de riches échanges à propos du métier de chercheur². Les discussions ont ensuite été intégralement retranscrites et ont servi d'amorce à la présente contribution qui tend à offrir une réflexion plus globale sur la notion de ressources du chercheur sans prétendre à une quelconque exhaustivité. L'objectif de cette contribution est, par l'exercice de définition des *ressources* du chercheur, de faire émerger quelques enjeux du métier de chercheur et de proposer une réflexion à partir - et en restant au plus près - des débats qui ont pris place lors de la MAG et auxquels nous avons pris part³. Notre démarche a donc une valeur purement heuristique d'essais de compréhension et de mise en relation des données issues de cette MAG, dans lesquelles notre réflexion s'ancre presque exclusivement, et dont des extraits diversifiés seront proposés au lecteur au fil du texte.

Notre analyse s'est ainsi voulue inductive et vise notamment à faire émerger ce que les chercheurs eux-mêmes considèrent être une *ressource* et comment ils évoquent leurs mobilisations ou leurs non-mobilisations, en gardant à l'esprit que cette identification des ressources n'était pas l'objet de l'analyse en groupe. Au départ de notre analyse, et parce qu'il nous fallait pour notre mise en ordre du matériau disponible une définition provisoire nous permettant de limiter nos découvertes, nous avons considéré que les ressources du chercheur désignaient l'ensemble des potentialités sur lesquelles il peut se reposer pour faire son métier, en quelque sorte sa « boîte à outils » (Paillé et Mucchielli, 2005, 44). Il est très vite apparu qu'il était ici surtout question des ressources symboliques, humaines et relationnelles ; les ressources méthodologiques techniques, moins discutées directement dans ce texte tout comme lors de la MAG, font de toute façon déjà l'objet d'une littérature abondante.

Une première distinction nous est apparue entre, d'une part, les ressources dites « ordinaires » qui désignent celles que le chercheur mobilise quotidiennement pour faire son métier et, d'autre part, les ressources qu'il mobilise plus particulièrement lorsqu'il se trouve confronté à ce qu'il définit comme un conflit, trouble ou problème. Cette distinction nous semble directement liée à l'objet même de l'analyse en groupe qui se focalisait uniquement sur les troubles vécus par le chercheur. La présente contribution aurait pu s'articuler autour de cette distinction essentielle et approfondir davantage le second type de ressources mais nous avons préféré dépasser cette première catégorisation afin de rendre compte le plus fidèlement possible de la diversité des ressources évoquées par les participants.

Seront cependant exclues de ce chapitre les ressources que les chercheurs-participants ont éventuellement mobilisées lors de la MAG pour faire face aux tensions ou conflits qui ont pu émerger des échanges. Ces aspects renvoient davantage à la dimension réflexive de la démarche qui fait l'objet des deux premiers chapitres de cet ouvrage⁴.

Ainsi, le premier volet (1) de cette contribution tentera une mise à plat des ressources du chercheur dans son métier selon un réarrangement qui nous semble mettre en valeur la richesse des échanges (Paillé et Mucchielli, 2005, 31). Cet inventaire « chaud »⁵ permettra déjà d'éclairer la polymorphie des ressources mobilisées par les chercheurs dans leur métier et d'introduire le second volet du chapitre. En effet, parce que ces ressources sont en perpétuelles relations, il s'agira dans un deuxième temps d'en examiner la dynamique pour tenter de comprendre comment et pourquoi elles sont mobilisées, ou non, par les chercheurs (2) (polyvalence des ressources). Enfin, en guise de conclusions, nous reviendrons sur la notion même de *ressource*.

1. LES RESSOURCES DU CHERCHEUR : UN INVENTAIRE POLYMORPHIQUE

Même si ce n'était pas en tant que tel un objet spécifique de la MAG, les réflexions du collectif de chercheurs sur leur propre métier ont été l'occasion d'évoquer de nombreux types de ressources qui ont, ensuite, été identifiées et catégorisées pour les besoins de cette contribution. Malgré le caractère nécessairement partiel et partial de toute catégorisation, celle-ci tente de rendre compte des échanges le plus fidèlement possible. Il s'agit surtout ici de proposer un recueil/inventaire des ressources qui ont été évoquées lors de la MAG en les considérant sur un pied d'égalité. L'ordre de présentation des catégories de ressources ne répond à aucun classement - ni d'importance, ni de valeur - entre les diverses ressources, même si certains d'entre-elles auront été plus régulièrement évoquées ou plus fortement débattues lors des échanges.

En effet, si certaines des ressources citées ont été effectivement mobilisées par les participants à la MAG et s'inscrivent donc concrètement dans leur expérience, présente ou passée, de chercheur, d'autres sont davantage présentées comme idéelles (mais pas forcément expérimentées par le chercheur qui les mentionne), voire, comme idéales. De même, si certaines ressources ont été régulièrement citées, d'autres ont à peine été évoquées, et d'autres encore sont totalement absentes de cet inventaire alors que l'on aurait pu s'attendre à les rencontrer durant les discussions de la MAG. Enfin, certaines ressources, bien que citées, ont été rejetées en raison de leur non-pertinence ou de leur inadéquation. Nous reviendrons plus en détails sur ces éléments en amorce du point 2.

La présentation qui suivra se fera en trois temps, comme autant de foyers (c'est-à-dire de sources de rayonnement) des ressources : le chercheur, le métier de chercheur (le milieu professionnel) et le terrain de recherche. Ce choix rédactionnel semble refléter le chemin pris et les distinctions faites naturellement lors de la

MAG. De plus, cette différenciation emporte notre préférence par rapport à des catégories plus évidentes telles que les ressources matérielles, personnelles, institutionnelles, émotionnelles, ou encore une distinction entre des ressources individuelles et des ressources collectives, partagées par les chercheurs. Les catégories proposées dans ce texte sont perméables, parfois mouvantes mais n'ont d'autre finalité que la clarté du propos. En effet, le choix de situer une ressource dans une catégorie plutôt qu'une autre a tantôt semblé évident, tantôt fait l'objet de discussions.

a. Les ressources liées au chercheur : les ressources personnelles

Une première catégorie de ressources rassemble les qualités, les caractéristiques intrinsèques, ou encore les ressources personnelles dont dispose le chercheur dans son métier. Ces ressources sont propres à chacun, indépendamment de son milieu professionnel, de ses pratiques ou de ses liens avec les terrains de recherche. Elles constituent en quelque sorte son bagage personnel, qu'il transporte constamment, dont il dispose continuellement durant l'exercice de son métier et qui pourra dans certains cas être un atout ou au contraire un frein.

Il y a tout d'abord les **caractéristiques personnelles intrinsèques du chercheur**. Elles regroupent à la fois le profil du chercheur - son âge, son sexe, ses appartenances à un milieu social, familial ou culturel particulier, son histoire intime - et ses traits de caractère. Ce sont des caractéristiques que la personne ne contrôle pas ou peu : elles représentent ce qu'elle *est*. On peut d'ailleurs y ajouter des valeurs renvoyant à une éthique personnelle, que les chercheurs présentent comme indissociables de cette personnalité. Ces caractéristiques constituent donc des éléments difficilement maîtrisables par le chercheur, avec lesquelles il lui faut composer (« faire avec »). Elles ont parfois pu être citées comme des obstacles, voire comme des sources de conflits, non seulement parce qu'elles manifestent des défauts qu'il faut surmonter, mais aussi, du point de vue méthodologique, parce qu'elles constituent un risque de biais. Ainsi, « les caractéristiques personnelles, sociologiques, politiques du chercheur sont susceptibles de colorer l'information recueillie, analysée, interprétée. Parce que dans la recherche qualitative le chercheur s'utilise comme instrument de recherche et comme filtre » (Savoie-Zajc, 2004, 77).

Nous n'avons cependant repris ici que les caractéristiques qui ont été citées comme des éléments sur lesquels le chercheur va se reposer ou qu'il va utiliser pour faire son métier. En effet, si le profil du chercheur s'impose à lui-même, il peut par exemple être largement considéré comme un atout dans la recherche :

J'ai toujours considéré que c'était un avantage d'être une femme dans un monde de « gros machos » parce que j'avais plus d'infos, ils m'en donnaient plus. J'étais l'éternelle étudiante ou stagiaire, celle qui ne sait rien, et puis je faisais « Oooh ? Aaaah ! » et ils me nourrissaient d'infos

dont ils ne nourrissaient pas forcément mon collègue [masculin] (...). Les rapports ne se passent pas de la même manière.

Quand j'étais jeune chercheuse, (...) être qualifiée d'étudiante, stagiaire (...) ça permettait d'avoir des infos (...).

Plus spécifiquement, parmi les traits de personnalité qui sont mentionnés comme ressources potentielles, on retrouve souvent des qualités liées à un certain « sang-froid » (au sens d'une capacité à mettre l'émotion ou l'ego en veille) : la patience, l'humilité, la modestie. Elles sont d'ailleurs parfois discernables en creux de « défauts » cités comme pouvant poser problème, tel l'orgueil qui entraîne une certaine incapacité à (encore) faire profil-bas ou peut entraîner des comportements peu respectueux des acteurs rencontrés :

L'incident critique (...) c'est un incident démonstratif d'une difficulté que j'ai ces derniers temps, dans ma recherche qualitative d'immersion, (...) une difficulté d'endormir mon orgueil.

Je n'ai plus la patience de (...) leur laisser me faire perdre mon temps avec des explications qui ne sont pas directement - et j'utilise des mots volontairement choquants - des choses qui ne peuvent pas directement être valorisés en termes de données de recherche.

Ces qualités peuvent être magnifiées, vues comme particulièrement utiles (voire indispensables) à une démarche empirique, alors qu'elles sont régulièrement citées comme manquant à la personnalité du chercheur qui prend la parole. Dans ce cas cependant, ces traits de personnalité sont alors moins d'ordre personnel que susceptibles d'être mobilisés au titre de tactiques ou de ficelles du métier (voir point 3 : le terrain) :

Je pense que ce sont des qualités que je suis capable de mobiliser comme chercheur mais que je n'ai pas à titre personnel ; et peut-être que le personnel envahit un peu mon professionnel.

C'est d'ailleurs aussi le cas lorsque ces traits de personnalité mobilisés dans le métier de chercheur sont des défauts (ou présentés comme tel par le chercheur), à l'exemple du cynisme.

Est-ce que le deuxième degré est totalement adapté ? Le cynisme qui est un langage énormément utilisé dans le monde qui est le mien, celui de [institution de la pénalité], c'est vraiment quelque chose qui est présent tout le temps. J'ai peur, je le dis sincèrement, d'avoir un peu trop adopté, de m'être un peu trop acculturé à ce cynisme-là. Donc ça c'est quelque chose qui peut m'interroger.

Les valeurs personnelles du chercheur peuvent aussi être présentées comme de potentielles ressources, car elles permettent de faire des choix, de se positionner, d'identifier et de comprendre aussi parfois où se joue un conflit, en quoi il pose un trouble au chercheur. Elles constituent, à tout le moins, la base de la « sensibilité théorique » du chercheur (Paillé et Mucchielli, 2005, 31).

Nos valeurs comme ressources : elles jouent, sont là et on ne peut pas comme ça les mettre de côté.

Et puis je me sens très mal parce que je me sens instrumentalisée dans un conflit qui me dépassait mais alors là complètement, (...) entre des visions professionnelles (...) assez différentes et où je suis soutenue par ceux avec lesquels j'ai en fait aucune affinité, disons-le, éthique, politique.

Au-delà de ses caractéristiques personnelles, le chercheur peut aussi engager des **ressources personnelles propres**, autonomes de son rôle ou de la fonction de chercheur - même si c'est son métier qui lui a permis de les acquérir -, et qui sont davantage que les premières ressources maîtrisables en tant qu'outils du métier. Son bagage personnel comporte ainsi des ressources à portée de main, qui peuvent être utilisées ou être écartées, voire dissimulées.

On retrouve notamment dans cette catégorie les compétences, les connaissances et l'expérience personnelles. Ainsi à de nombreuses reprises, les discussions ont tourné autour de l'expérience dans le métier⁶ comme un avantage important du « chercheur expérimenté » et dont l'absence chez le « chercheur débutant » pouvait s'avérer être un frein :

Justement, je pense que ça m'a renvoyé aussi à mon manque d'expérience, au fait d'être débutante et je me suis très vite dit : « Qu'auraient fait mes aînés ? Qu'est-ce qu'ils auraient répondu ? Comment est-ce qu'ils se seraient positionnés ? »

Je suis pas une débutante mais j'ai parfois peur qu'on me considère comme plus débutante que d'autres et voilà, si même les très expérimentés bricolent aussi, et ne maîtrisent pas toujours toutes leurs émotions sur le terrain, ils dérapent parfois et c'est pas grave et on fait avec. Donc ça, je trouvais ça vraiment super important. Mais je pense que ça, c'est plus ma posture de chercheuse plus débutante.

A contrario, certains ont pu souligner l'intérêt de l'absence d'expérience quand cette dernière devient un obstacle à la posture de naïveté. Une certaine candeur est ainsi présentée comme essentielle aux démarches qualitatives inductives et serait de plus en plus difficile à tenir au fur et à mesure que l'expérience et les connaissances de ce terrain s'accroissent :

Le fait de passer un cap (...) ce jour-là, on devient chercheur expérimenté, et puis on devient complètement saturé d'informations, et on se demande suis-je encore capable d'appliquer les méthodes quand je connais le terrain ?

J'ai des difficultés, voire une impossibilité à reprendre cet esprit de débutant (...) Cette capacité à paraître naïve, vierge ou neutre, (...) la posture de modestie nécessaire à certains types de récoltes de données.

La difficulté peut être avec cette expérience qui s'accumule, [c'est] d'adopter d'entrée de jeu une position plus faible, de pouvoir être capable de le faire de manière un peu artificielle avant de pouvoir passer dans une posture un peu plus forte. Il y a des tensions à ce niveau-là pour moi.

Cette catégorie de ressources comprend aussi certains éléments liés à la **situation professionnelle**. En effet, le métier de chercheur implique souvent d'autres tâches que celles qui sont directement liées aux démarches de recherche. Il peut s'agir tantôt de tâches d'expertise, de tâches d'enseignement ou encore de tâches liées à son appartenance institutionnelle telle qu'une représentation dans des réunions ou instances décisionnelles. Notons que la tâche d'expertise parfois attribuée au chercheur peut être perçue négativement en ce qu'elle renvoie à des positionnements épistémologique et paradigmatique qui sont loin d'être neutres. Nombreux considèrent, en effet, qu'une recherche fondamentale (*a fortiori* lorsqu'elle s'inscrit dans une démarche critique) doit se tenir à distance des propositions et recommandations (à l'égard du terrain ou encore du monde politique) afin de préserver distance et neutralité⁷.

[E]lle [un acteur de terrain] voulait qu'on [le chercheur] lui dise concrètement comment faire et moi, je lui ai dit non. La responsabilité scientifique en tant que chercheur, c'est d'éclairer les décisions politiques, c'est-à-dire d'éclairer les conséquences d'une telle prise de position mais la décision politique, elle revient aux politiques.

Je voulais une place d'observatrice, c'était la place que je revendiquais et d'emblée, on m'a assignée une place d'experte et on m'a remis à ma place en tant que consommatrice aussi des données qui sont enregistrées. Et moi ça m'a perturbée pendant toute ma thèse et encore maintenant, cette place que moi-même je revendique sur le terrain et puis cette place que les acteurs m'assignent et dont je ne veux pas.

Dans cette catégorie est aussi invoquée comme ressource mobilisée et mobilisable, le **soutien du cercle des proches**, famille et amis (qui sont parfois aussi des collègues) auprès desquels le chercheur se *ressource* véritablement, au sens de se restaurer et de reprendre des forces. L'entourage personnel du chercheur peut ainsi constituer une ressource en ce qu'il apporte un soutien plus intime, mais aussi en ce qu'il alimente ses questionnements, sa réflexivité, lui procure certains contacts :

En fait, je réalise que pendant cette période sur le terrain, j'ai aussi ce type de conflit [conflit rencontré sur le terrain] mais dans mon environnement plus social : ma famille, mes amis et donc voilà, je me sens confrontée à une chaîne de conflits. (...) [J]e fais la découverte qu'il y a des conflits hors du terrain en cours de période d'observation (...) [qui] renseignent à leur façon sur le terrain, sur l'observation que j'en fais, sur la position que j'adopte sur le terrain (...).

b. Les ressources liées au métier : les ressources du milieu professionnel

La seconde catégorie identifiée rassemble des ressources liées au métier de chercheur ; elles sont donc directement liées au milieu professionnel de la recherche et plus spécifiquement à la personne du chercheur. Ce sont d'ailleurs souvent des ressources collectives, partagées par les chercheurs d'un même service, d'une même institution, d'une même discipline ou d'une même communauté scientifique. Cette catégorie recouvre divers aspects. Le matériau issu de la MAG permet de dégager trois catégories de ressources qui ont été soulevées par les chercheurs : les soutiens du milieu institutionnel, les conditions de travail et de recherche et la posture scientifique et méthodologique (en ce compris l'éthique professionnelle).

i. Les soutiens du milieu professionnel

Il y a tout d'abord **divers soutiens que le chercheur peut trouver au sein du milieu professionnel**, soutiens qui permettent de pallier la solitude du chercheur, maintes fois soulignée par les participants. En effet, face à une série de questionnements épistémologiques, éthiques mais aussi organisationnels et méthodologiques, le chercheur est souvent très isolé, renvoyé à lui-même :

Effectivement j'ai entendu les collègues qui disaient [face à une situation conflictuelle] : « Où était la communauté scientifique ? ». Moi, c'est plus comment vivre la solitude parce qu'un travail de recherche est pour moi fondamentalement solitaire aussi.

Ce soutien, peut-être d'abord celui de l'institution et des collègues directs, peut aider le chercheur à dépasser certains questionnements qui risquent de mettre à mal ses démarches ou simplement lui permettre de lever les doutes :

Avant de choisir (...) ce conflit, je vais quand même demander l'autorisation à deux personnes ici présentes, parce qu'elles en ont eu connaissance aussi au moment où ça m'est arrivé. J'ai déjà fait une petite thérapie de groupe à cette occasion.

En cas d'incident en cours de recherche, il apparaît aussi particulièrement important pour le chercheur de pouvoir compter sur un soutien institutionnel à savoir, celui de sa hiérarchie professionnelle. Mais est aussi mentionné comme soutien celui, plus large, de la communauté scientifique dont il fait partie, en particulier dans le champ de la discipline. Dans ce cadre, la reconnaissance de son travail par les pairs est considérée comme une ressource précieuse, surtout en cas de conflit avec le terrain. Cette reconnaissance semble néanmoins plus abstraite, moins directe ou explicite que celle qui lui est apportée par les collègues directs. Son absence est aussi déplorée :

J'ai été quand même interpellée par la solitude et l'isolement dans cette histoire, mais où était donc la communauté scientifique qui était supposée se tenir derrière toi au moment où ça s'est passé ? (...) Où est la communauté qui est supposée représenter aussi la manière dont tu penses

et ce que tu [diffuses] (...) que le terrain se *frite* avec l'universitaire, ça c'est une guerre normale. De la même manière que les chercheurs se *fritent* avec les médias depuis la nuit des temps. Mais quand même, c'est déroutant je trouve (...). Où est la communauté qui est supposée représenter aussi la manière dont tu penses ?

Enfin, dans le cadre précisément des conflits avec le terrain, il a aussi été déploré l'absence ou la faiblesse de mécanismes de régulation plus formels des conflits que ce soit au sein du milieu professionnel ou dans le cadre d'un terrain de recherche, absence qui laisse souvent le chercheur très seul face aux problèmes :

Je me demandais : « Mais tiens, quels sont les modes de régulation dont dispose le chercheur quand il y a des troubles comme ça qui émanent de son terrain ? ». Quelles sont ses ressources en quelque sorte ?

Tant qu'on reste dans le cercle où tout est bien compris, les perspectives sont bien comprises et tout est lisse, on a l'impression de faire du bon travail. (...) A partir du moment où c'est porté sur l'extérieur, alors ça a fait le gros *clash* et on peut s'interroger sur « Que faire de ce *clash* ? » (...). Cet espèce d'organe intermédiaire pour organiser le lien entre le terrain et le scientifique, c'est souvent mis sur les épaules du chercheur et je trouve que c'est fort lourd pour un chercheur seul de devoir organiser tout ça.

A contrario, on a également pu mentionner la place trop importante prise par le règlement formel dans un conflit, là où une solution plus informelle, même extrême (« Aller boire une bonne bière, quitte à se saouler la gueule tous ensemble, et que ça finisse en partie de catch »), aurait peut-être permis de remettre les pendules à l'heure, ou à tout le moins de faire « baisser la pression ».

ii. Les conditions de travail et de recherche

Une autre ressource liée au métier de chercheur renvoie **aux conditions et au contexte dans lesquels la recherche est menée** de manière générale, indépendamment du terrain spécifique (sur lequel nous reviendrons dans le point suivant). En effet, le statut professionnel du chercheur, ses conditions matérielles de travail, son intégration dans un collectif ou ses diverses tâches professionnelles ne sont pas sans effet sur sa manière de faire son métier et peuvent donc par nature constituer des ressources dont il dispose (ou *a contrario*, dont il manque).

A ce titre, les différentes dimensions de la situation professionnelle - que ce soit la sécurité d'emploi ou la possibilité de travailler ou faire de la recherche à temps plein et sur le long terme - ont pu être citées comme ressources absentes sans pour autant avoir été centrales dans les discussions. Les chercheurs qui ne bénéficient pas d'une stabilité professionnelle sont ainsi souvent soumis à des conditions de recherche qui offrent leur lot de désavantages : timings serrés, moyens limités et enjeux considérables en termes d'avenir professionnel. Ce statut précaire est souvent, mais pas seulement, associé aux chercheurs moins expérimentés et peut

avoir des conséquences sur l'implication personnelle du chercheur et donc sur ses ressources (Erikson et Ghasarian, 2004) :

J'ai un regret, c'est qu'on n'a pas du tout parlé des conditions de travail matérielles du chercheur alors que c'est franchement... je ne comprends pas pourquoi ça n'a pas été abordé, et vraisemblablement parce que ceux qui en sont les victimes actuellement, ceux qui sont encore dans une situation, je parle notamment de précarité, sont peut-être les plus jeunes chercheurs, moins susceptibles de... mais c'est une vraie question et ça a une influence énorme dans le rapport sur le terrain, les publications, la carrière.

Dans ce cadre, la stabilité professionnelle est perçue comme essentielle pour assurer une réelle indépendance par rapport à une hiérarchie (concernant le contenu d'une recherche, mais aussi les objets et méthodes de recherches) et une liberté scientifique qu'il faut parfois défendre à l'égard de certains commanditaires ou acteurs de terrain mécontents. Par contre, et il s'agit là d'un effet paradoxal de cette stabilité d'emploi, elle peut également constituer un obstacle sérieux à la recherche en démultipliant et diversifiant les tâches (expertises, enseignement, gestion, recherche de contrat) du chercheur. Cette démultiplication d'obligations entraîne non seulement une diminution du temps que le chercheur « confirmé » peut consacrer à ses propres recherches, en l'orientant plutôt vers la direction de recherches menées par d'autres, mais aussi, le cas échéant, l'obligation de changer de casquette (de posture, de regard, de langage sur ses objets de recherche) qui impose parfois d'être créatif et de « bricoler » (voir *infra*) :

Ces différentes casquettes [chercheur, professeur, expert], c'est quelque chose de bien, mais c'est aussi un vrai obstacle. C'est une manière d'ouvrir des portes de recherche mais c'est un obstacle au temps nécessaire à une bonne recherche qualitative.

Je suis désolée, c'est *hard* de dire ça, « la précarité » parce qu'elle est vraiment là et je ne l'oublie pas mais parfois j'envie cette possibilité de faire du terrain comme un jeune chercheur (...) c'est vrai que j'envie ça, pas la précarité, le stress, pas tout ça, mais la possibilité de se plonger complètement et avec enthousiasme dans une recherche.

Comme on le voit, la précarité est aussi souvent associée au début de carrière de chercheur. Dans ce cadre, en lien avec la question de l'expérience accumulée dont nous avons parlé précédemment, les « jeunes chercheurs » jouiraient aussi d'une autre ressource non négligeable : la facilité à adopter plus naturellement une posture de débutant à l'égard d'un terrain encore inconnu.

L'idéalisation de l'esprit du débutant [par les chercheurs plus expérimentés] ? Oui, tu as raison. (...) Peut-être est-ce lié aux conditions de travail : je n'ai plus le temps ni la patience de me mettre de la même manière dans cet esprit du débutant.

Ce lien a néanmoins été relativisé durant les échanges : une précarité de la situation professionnelle ne concerne pas uniquement les « jeunes chercheurs » et le fait d'être débutant en recherche n'est pas toujours associé à ce profil virginal, tout comme l'expérience et la stabilité professionnelles n'annihilent pas toute possibilité d'avoir une posture de naïveté à l'égard d'un terrain de recherche. Dans cette catégorie des conditions de travail, le travail en équipe a également émergé des débats comme une ressource permettant non seulement de modérer la solitude du chercheur en lui fournissant un appui mais aussi de compenser les désavantages ou les inconforts d'un statut précaire.

Ces ressources ou obstacles liés aux conditions de travail et donc aux conditions de la recherche sont inhérentes à tout projet, obligeant le chercheur à trouver des équilibres. Il pourra les mobiliser si nécessaire ou les écarter éventuellement mais il semble difficile de les rejeter totalement, il s'agira donc plutôt de s'en accommoder.

iii. La posture et la démarche scientifique

Plusieurs des ressources évoquées par les chercheurs-participants semblent enfin intimement liées au **caractère scientifique de leur posture ou de leur démarche** en ce qu'elles peuvent offrir un certain « rempart » face aux aléas susceptibles de jalonner le métier, la carrière et les démarches du chercheur. La terminologie présente dans les débats semble de ce point de vue particulièrement révélatrice ; il a notamment été question de « bouclier scientifique », de « liberté scientifique » ou encore de « langage ou réponse scientifique ».

Bien évidemment, cette dimension de scientificité accompagne le chercheur dans toutes ses démarches sans être nécessairement mobilisée en permanence. Elle l'est cependant lors de la préparation du terrain et de l'entrée dans celui-ci : accéder à un terrain de recherche nécessite, bien souvent, une explication et une présentation du projet aux acteurs. La démarche scientifique a alors vocation à rassurer, justifier ou convaincre et conditionne régulièrement la réalisation du projet. La ressource scientifique permet également au chercheur de poser les limites de son travail, par exemple en expliquant au public étudié l'objectif de ce dernier, ses éventuelles répercussions. Elle est évidemment mobilisée lorsqu'il s'agit de faire des choix, de limiter et circonscrire son objet, de choisir certains angles d'analyse au détriment d'autres. Dans ces situations, c'est plutôt la finalité fondamentale de la recherche scientifique qui est avancée et qui permet de la distinguer d'agendas politiques ou de tenir à distance les éventuelles tentatives d'instrumentalisation de la recherche de la part de commanditaires ou d'acteurs de terrain :

Le savoir [sous-entendu, scientifique] c'est une arme, c'est aussi une forme de pouvoir (...) c'est un savoir qui se positionne dans des intérêts institutionnels et c'est notre malédiction ou notre bénédiction, j'en sais rien. Ça peut faciliter des ouvertures de porte et ça peut favoriser des claquements de porte en pleine tronche.

La nécessaire neutralité, la distance à l'objet, peut aussi être invoquée pour esquiver des demandes du terrain qui semblent dépasser le mandat du chercheur, ou tout simplement le mettre mal à l'aise :

[Le juge] m'interpelle et il me dit : « Tiens, vous, voilà, voilà, là j'ai un dossier, qu'est-ce que vous feriez ? » ; il commence à me raconter l'histoire (...). Et donc le juge me dit : (...) « Je dois trancher, (...) qu'est-ce que vous feriez ? ». Moi j'étais juste assise sur ma chaise avec mes dossiers (...) je ne voulais pas décider, c'est trop important, trop grave et ce n'est pas mon boulot et donc je lui ai dit : « Bah non je n'ai pas de décision à prendre, c'est pas mon rôle ». J'essaye de m'en tirer comme ça (...).

Surtout, la posture scientifique peut s'avérer être une ressource utile en cas de trouble en ce qu'elle permettrait d'éviter ou de contourner la dimension personnelle ou émotionnelle du conflit. Il s'agit alors de se défendre d'éventuelles incriminations en brandissant ce fameux « bouclier scientifique », ce qui n'aboutit cependant pas nécessairement à une résolution ou atténuation du trouble mais permet, à tout le moins, d'y réagir, d'y faire face, de « s'en sortir » :

Quelque part moi je gagne puisque l'argument était scientifique et puisqu'eux, ils n'ont pas la réponse [sous-entendu, d'ordre scientifique] de l'autre côté, donc je sors un peu vainqueur de ça.

Cette posture comme « bouclier » ou comme « arme » peut d'ailleurs être parfois perçue comme l'imposition d'un nouveau rapport de force, un déséquilibre (parfois trop) favorable au chercheur, ce qui peut créer d'autres troubles ou malaises chez ce dernier :

Donc les enjeux pour moi sont vraiment de l'ordre de la question du dialogue et de la vraie mise en dialogue entre grille de lecture scientifique et grille de lecture professionnelle (...) en fait, c'est un peu la toute-puissance scientifique que je questionne ici.

Le discours scientifique comme monopole d'expertise auquel les acteurs de terrain ne pourraient pas répondre ici parce que la réponse qu'on leur fait est purement scientifique (...) il y a une vraie interrogation par rapport à ça (...) si je réponds dans le scientifique, ça ne sert à rien. Là, je sais que je ferme le dialogue.

Dans cette lignée, les choix et positionnements de types épistémologique et méthodologique que le chercheur pose dans sa propre discipline scientifique sont aussi mentionnés comme ressources mobilisables et mobilisées. Il a été question, lors des échanges, de l'influence que peut avoir le courant de la criminologie critique sur les choix et positionnements des chercheurs qui s'en revendiquent et s'en servent pour justifier leurs options⁸. Au même titre que d'autres courants, il présente certaines ressources notamment, dans le cas qui nous occupe, en orientant les objets de recherche vers un public de « sans-voix »⁹ (Bizeul, 2008).

Les options méthodologiques, quant à elles, constituent des ressources incontournables et déterminantes pour le déroulement de toute recherche. Elles ont nécessairement un impact sur le mode d'accès au terrain, sur la manière d'entrer en contact avec ce dernier ou sur l'attitude et le comportement adoptés, donc sur le déroulement de l'enquête dans son ensemble. Ensuite, ces options orienteront l'analyse des données récoltées mais aussi la manière d'en rendre compte et de diffuser les résultats. Lors de la MAG, il a principalement été question des méthodes qualitatives inductives qui impliquent, selon les termes des débats, un apprivoisement réciproque entre le chercheur et son terrain ; une certaine précaution visant à ménager le terrain de recherche qui alimente la réflexivité tout au long du travail :

On sait pertinemment bien que pour être un bon chercheur, il faut être dans le doute permanent (...) pour moi, c'est un enjeu fondamental (...) c'est ce qui se joue dans ton histoire aussi (...) tout de suite, tu es dans l'attitude réflexive (...).

C'est dans ce cadre que l'éthique - notion très largement abordée durant les discussions de la MAG¹⁰ - a aussi été citée comme ressource fondamentale non seulement sur laquelle le chercheur se repose dans les questions de posture scientifique mais grâce à laquelle il se *ressource*, au sens où il y puise des forces. Cependant, la notion d'éthique en tant que ressource a parfois provoqué aussi de l'embarras, notamment dans son lien avec l'indépendance du chercheur : elle a alors surtout été invoquée sous forme d'interrogations, liées à la réflexivité et au doute, éventuellement comme une référence globale permettant d'interroger les postures (casquettes) de chercheur :

Ça pose toute la question de quel est le poids de l'éthique (...) Est-ce qu'elle agit envers nous comme un simple guide auquel on a le droit de déroger ? Est-ce qu'elle agit comme un ordre ? Est-ce qu'elle agit juste comme une consigne ? Comme un rituel qu'on suit sans même plus savoir ni réfléchir ?

A partir du moment où on dégage le mot « éthique » (...) je trouve que ça questionne très fortement ce besoin qu'on a de se référer à un idéal scientifique, qui est aussi brandi par ceux qu'on a en face de nous, quand ils nous instrumentalisent au titre d'expert (...) scientifique.

c. Les ressources liées au terrain

Une troisième catégorie de ressources découle des rapports du chercheur avec son terrain de recherche. Il faut entendre ici par « terrain de recherche », non seulement l'objet spécifique de la recherche menée ou le domaine particulier dans lequel il s'inscrit, mais aussi les lieux et les acteurs, les discours, les pratiques et les logiques rattachés à cet objet spécifique ou ce domaine particulier et qui font également l'objet de la recherche.

Il est évident que les ressources, personnelles ou liées au milieu de la recherche, sont constamment mobilisées pour réaliser des démarches d'investigation sur un terrain de recherche quel qu'il soit. Mais les ressources dont il sera plus particulièrement question dans ce point sont, d'une part, les ressources directement issues du déroulement des démarches empiriques, en ce compris dans la préparation de l'entrée ou de la sortie du terrain, et, d'autre part, les ressources issues des rapports et interactions que le chercheur entretient avec les acteurs de terrain qu'il étudie. Dans cette catégorie, sont donc regroupées **les ressources du terrain** que le chercheur pourra mobiliser pour parvenir à mener à bien ses démarches empiriques et les ressources produites par ces démarches empiriques et qui, dans ce sens, peuvent en être considérées comme des effets.

i. Les ressources liées aux démarches empiriques

Concernant les ressources directement liées aux démarches empiriques, nous retrouvons d'abord les **conditions spécifiques de la recherche** de terrain. Ont ainsi été largement cités comme des ressources importantes (mais parfois, purement latentes) les moyens matériels et financiers que l'on peut consacrer au terrain. Dans ce cadre, et cela renvoie partiellement au statut professionnel et aux conditions de travail déjà mentionnés dans le point précédent, une ressource particulièrement précieuse, mais devenue rare, est la disponibilité du chercheur, sa capacité à « prendre son temps » (voire à le « perdre ») pour préparer le terrain et le réaliser dans de bonnes conditions :

Là je trouve qu'il y a toute la question du temps consacré à toute cette mise en place (...) ce temps n'est pas indissociable des conditions dans lesquelles on est amenés à faire la recherche. Donc il y a des chercheurs temps plein qui ne vont faire que ça, qui vont pouvoir faire tout bien, étape par étape et puis quelqu'un qui (...) donne cours, est obligé d'aller sur son terrain de temps en temps, ne peut pas le faire de manière aussi suivie (...).

A d'ailleurs aussi été citée la nécessité d'avoir le temps (et de prendre le temps, ici aussi) de préparer la sortie du terrain, non seulement physiquement ou en termes de préparation des étapes suivantes de la recherche, mais aussi en termes de ressources mentales nécessaires pour ce faire : quitter un terrain que l'on a connu longtemps est loin d'être évident. Les discussions sur la préparation de l'entrée dans le terrain ont été aussi l'occasion de mentionner diverses ressources, notamment l'existence et la mobilisation d'un réseau de connaissances que possède le chercheur ou son institution, réseau de connaissances qui permet surtout d'« ouvrir les portes » d'un terrain peu ou difficilement accessible, ou d'éviter que ces portes ne se ferment, et qui permet aussi de préparer au mieux les démarches empiriques, surtout quand on possède déjà une « réputation » comme chercheur. Celle-ci peut d'ailleurs échapper au chercheur, notamment en raison d'interventions maladroites d'un membre du réseau :

Puis il disait « Elle est très compétente », et j'étais là, mais j'ai pas envie du tout qu'il dise que je suis compétente. Moi, on m'avait parlé de la position de stagiaire, on m'avait dit : « Mais c'est bien, comme t'es une jeune chercheuse sur le terrain, tu dis que t'es stagiaire, que t'y connais rien et tu demandes un peu que les gens t'expliquent ». Mais là, en disant que j'étais compétente, il me cassait mon entrée en matière !

Outre le réseau de connaissances qui peut être composé de pairs mais aussi d'acteurs issus des milieux professionnels investigués, le chercheur peut également compter sur ses propres connaissances pratiques, empiriques et théoriques du milieu et sur les connaissances et expertises accumulées au fil de ses recherches ; ce que P. Paillé et A. Mucchielli nomment une « carte provisoire du territoire » qui est « composée de ses connaissances générales (formelles et informelles) (...), de ses prénotions, ses attentes, ses intuitions, etc. » (Paillé et Mucchielli, 2005, 44). Largement présentées comme une des ressources les plus importantes sur lesquelles le chercheur se repose pour préparer et réaliser son terrain, ces connaissances peuvent aussi être vues comme lourdes, empêchant, comme on l'a déjà dit, l'adoption d'une posture naïve, et pouvant avoir des effets démotivants :

Parfois, c'est bien d'avoir un esprit du débutant pour garder une fraîcheur par rapport à des choses qui nous semblent rabattues.

ii. Les ressources issues des interactions sociales et relations avec les acteurs de terrain

Dans ce cadre, l'entrée dans le terrain est un moment particulier qui justifie la mobilisation de moyens divers, certains d'ordre pratique, d'autre d'ordre méthodologique. Les chercheurs-participants de la MAG ont notamment insisté sur la nécessité de pouvoir aborder un terrain de recherche en faisant profil-bas et en se montrant capable de la diplomatie nécessaire à la négociation de compromis avec un terrain et ses acteurs. Que le chercheur possède ou non naturellement ces traits de personnalité, il doit se reposer sur ces codes de conduite ou s'y conformer en partie - c'est ce que L. Savoie-Zajc nomme la « moralité d'accommodation » (2004, 77) - :

Je trouve qu'une situation idéale, c'est quelque part d'être en mesure d'avoir suffisamment de connaissances du contexte institutionnel et donc des enjeux politiques qu'un savoir produit est susceptible de réveiller, de susciter, où il y a des instrumentalisations qui sont possibles. (...) Ça, quelque part, ce serait un peu l'idéal : d'arriver dans une position relativement faible mais où on ne suscite pas encore de réactions, de crispations dans le terrain qu'on étudie pour prendre le temps d'arriver à une position plus forte qui s'appuie sur des savoirs qui ont été entretemps élaborés et à partir de ce moment-là peut être qu'on est en mesure de gérer un peu mieux les choses.

Toute recherche empirique - qu'elle prévoie des entretiens plus ponctuels ou de longues immersions - nécessite que le chercheur s'intègre à des degrés divers sur un terrain de recherche, ce qui requiert un minimum d'adhésion et d'acceptation de la part du terrain convoité. La récolte de données ne sera que plus riche si le chercheur parvient à s'intégrer et à créer une relation de confiance avec ces acteurs. Pour ce faire, si les compétences déjà citées sont indispensables, elles ne sont pas suffisantes. D'autres moyens doivent alors être mis en œuvre afin de s'intégrer : adopter des conduites certes, mais aussi des codes, des langages, des manières de faire (et en éviter d'autres), voire instrumentaliser ses ressources personnelles :

Ouais, parce que je me dis qu'il a l'air bonhomme. Je sens qu'il y a moyen, que je vais pouvoir lui demander (...) que sans doute il va me dire oui. Je sens que c'est le genre de type que je gère bien. Voilà. Si je puis dire ça comme ça.

Ça fait partie aussi des stratégies, d'être franche, *cash*. En tout cas dans ce monde-là. (...) Parce que je pense que j'appartiens aux mêmes milieux sociaux que les [travailleurs de la pénalité]. Voilà, j'ai les mêmes référents culturels, je suis très populaire dans mes goûts, donc j'ai des choses à partager aussi.

Les participants ont aussi insisté sur les « transactions » du chercheur vis-à-vis du terrain qui lui procurent de précieuses données qui peuvent prendre la forme de « donnant-donnant », parfois très concret, parfois plus symbolique. Ainsi, le chercheur ne se veut pas qu'opportuniste (le terrain comme lieu de recueil de données uniquement) et espère parfois apporter quelque chose - un regard extérieur, un soutien symbolique, un échappatoire - au terrain qu'il investigate :

Et alors j'ai une [autre] casquette, même si en vérité elle est liée à celle de la recherche, c'est celle de l'expertise, la consultante... gratuite puisque dans ce cadre de [institution de la pénalité], je ne me suis jamais fait rémunérer, ils ne m'ont jamais proposé d'ailleurs. C'est un peu donnant-donnant. (...) Mon nom est aussi instrumentalisé dans certains cadres comme étant « Vous avez vu, on a des contacts venant de l'université ».

Le fait qu'on est dans le donnant-donnant, dans l'échange avec certains terrains, que quelque part les deux peuvent y trouver un intérêt. Moi je n'y crois pas simplement parce que ça rend possible la recherche, j'y crois aussi parce que j'ai peut-être une visée réformatrice dans mon travail, que mon travail va peut-être avoir une influence sur l'objet que j'étudie.

La négociation n'est d'ailleurs pas qu'une ressource du chercheur, elle est parfois induite par les acteurs du terrain eux-mêmes. La ressource devient alors pour le chercheur sa capacité à jouer de cette demande, ou de la refuser. Régulièrement, les chercheurs s'interrogent ainsi sur leurs apports vis-à-vis des acteurs de terrain, sur l'éventuelle lecture « opérationnalisante » d'une recherche fondamentale, voire sur la récupération de leurs interprétations ¹¹:

[Il se] pose pour moi en tout cas la question des limites, de ce qu'on est prêt à accepter dans une situation d'entretien, face à des gens qui ne disent pas complètement « Je ne veux pas vous parler, je ne veux pas vous voir », qui vont éventuellement dire « Ça doit être donnant-donnant, donc si on prend du temps pour vous, qu'est-ce qu'il y a dans votre travail pour nous ? ».

Dans le même ordre d'idée, certains ont insisté sur la nécessité de ménager son terrain et de respecter la dignité de ses acteurs. Il s'agit là aussi de ressources qui découlent directement des démarches empiriques :

« Apprivoiser mutuellement » [chercheur et terrain], moi j'aime beaucoup cette expression, je la renvoie au renard du Petit Prince (...) ça veut dire « amis » [et] ça veut dire autre chose, ça veut dire quand même trouver un terrain d'entente et c'est vrai que c'est nécessaire (...).

Faire un pas de côté, se mettre entre parenthèse (...) ce n'est pas important ce que l'acteur pense qu'on sait, on va juste chercher de l'info. Donc c'est de nouveau faire taire l'émotion, en fait.

La présentation de soi - constitutive parfois d'une réputation qui peut (pour) suivre le chercheur - doit donc être particulièrement soignée... mais pas trop non plus : certains ont également pu mettre en évidence qu'une trop grande préparation peut nuire au terrain. La compromission, si elle n'est souvent bricolée et maîtrisée qu'en partie, prend ici une dimension importante dans les rapports que le chercheur entretient avec son terrain de recherche, ou plus largement, son objet de recherche :

Moi je ne fais aucune présentation de moi vraiment réfléchie, mais il y a aussi le regard de l'autre qui te voit, (...) c'est un jeu de miroir, un jeu de présentation de soi ; sans le vouloir, ce qu'on véhicule nous-même, ce qu'on est, comme passé, valeurs, genre, etc. ça joue et c'est important.

Il faut garder une capacité à se laisser surprendre, à saisir des opportunités, à laisser place à la spontanéité. Bref, trouver une stabilité entre les ressources. S'il est question d'équilibre, les chercheurs-participants de la MAG utilisent régulièrement le vocabulaire de la « tension » pour illustrer ce rapport, mouvant et impliquant, au terrain d'enquête :

Donc il y a cette tension de temporalité d'entrée sur le terrain et d'opportunité et je pense, cette tension entre le fait de vouloir vraiment contrôler son entrée sur le terrain, notre face, notre présentation de soi, et en même temps la vie est faite d'opportunité, comme dans la recherche parfois.

Je voyais aussi une tension entre l'opportunité qu'on saisit à un moment donné et, en même temps, tout ce qu'on sait (...) sur l'importance de la préparation, l'état d'esprit, la mise en condition, quand on entre dans une négociation et tout ça, qu'on entre sur un terrain qui se construit progressivement. Et en même temps, c'est souvent le contact,

l'opportunité qui va permettre quelque chose, parce que peut-être on est spontané...

Ces ressources renvoient aussi aux aspects méthodologiques de la recherche en ce qu'elles sont indissociables de la préparation des démarches de terrain par le chercheur donc du temps dont il dispose pour l'organisation et la mise en place de son dispositif méthodologique. Ces ressources renvoient également aux « ficelles du métier » (pour reprendre les termes de Becker, 2002), aux stratégies et aux bricolages méthodologiques, soit à la créativité du chercheur et à son aptitude à recourir à des adaptations nécessaires pour faire son métier - récolter des informations et les traiter avec le plus d'objectivité possible - tout en restant attentif et respectueux des attentes de ses enquêtés. Les chercheurs-participants ont donc souligné l'importance de bricoler avec ces ressources afin de les rendre opérationnelles :

Ça nous renvoie à la nécessité de se décoincer méthodologiquement (...) il y a ce qu'idéalement, il faudrait faire, ce que nous ont enseigné nos enseignants. Et puis, il y a ce qu'on fait vu les circonstances, sans que ce ne soit nécessairement bon ou mauvais. (...) Oui, on fait du bricolage méthodologique et on n'a pas à en être honteux.

iii. Les ressources produites par le terrain

Enfin, une catégorie de **ressources rassemble celles qui sont occasionnées par le terrain**, qui sont issues des effets produits par le terrain sur le chercheur et sa recherche.

Il a ainsi souvent été question, durant les échanges entre participants, des diverses émotions positives et négatives que la recherche suscite chez le chercheur, tout particulièrement lorsqu'il est en interaction avec des acteurs. Les participants ont évoqué les humeurs, le plaisir, l'amusement, la joie, la passion que peuvent susciter un terrain d'enquête mais aussi la peur, l'angoisse, le désarroi et l'impuissance qui peuvent envahir le chercheur. Il a généralement été admis que si ces émotions sont inéluctables, elles peuvent constituer de précieux outils pour le chercheur pour autant qu'il parvienne à les maîtriser un minimum :

L'émotion, il ne faut pas la faire taire. Elle a un vrai sens, une vraie place et je l'ai toujours très fort utilisée dans mes terrains pour me rapprocher des acteurs.

Pour moi, l'émotion est un outil de travail. Évidemment comme tout outil, il demande idéalement d'être maîtrisé et il demande à être utilisé pertinemment, en fonction des objectifs qu'on se donne.

L'humour mais aussi l'ennui du chercheur sur le terrain ont également été cités comme des ressources potentielles. Ces émotions, et leurs conséquences parfois indésirables alimentent en tout cas la réflexivité et la créativité du chercheur et constituent en ce sens des outils importants de la recherche empirique :

T'as parlé en gros de l'heuristique de l'ennui : (...) c'est quand [elle] s'emmerdait (...) n'avait pas envie d'être là, et puis ça l'énervait, et c'est peut-être là qu'elle a vu des choses justement intéressantes.

La démarche empirique peut aussi entraîner des effets plus surprenants mais néanmoins porteurs de potentialités dans certaines circonstances. Il a notamment été question de l'échec ou de l'incident de terrain : un chercheur qui a la sensation de dépasser les limites de sa posture de chercheur sur le terrain ; un quiproquo qui met le chercheur dans l'embarras ; une attente d'un acteur que le chercheur se doit de recadrer ou refuser ; une réaction brutale voire violente de la part d'un terrain qui perçoit mal la démarche ou les résultats de celle-ci, etc. :

J'ai aussi fait l'expérience de trucs que j'ai trouvé désespérants, d'échecs professionnels de chercheur sur le terrain qui sort de ses positions mais ça m'a tellement servi dans ma réflexion (...) donc c'est une ressource (...).

Dans ces cas, la ressource est sans doute moins à trouver dans l'échec lui-même, ou l'incident, que dans la capacité du chercheur à rebondir, en se servant de cet échec ou de cet incident comme un trampoline, « essayer de faire quelque chose de cette tension, ce conflit, pour pouvoir dépasser le conflit et comprendre les enjeux plus larges » ou pour « [remettre] du piment dans [la] recherche, retrouver de la passion ».

2. LA DYNAMIQUE POLY-VALENTE DES RESSOURCES DU CHERCHEUR

Peut-être qu'un passage sur soi qui s'arrête sur soi perd son potentiel de ressource. Et que donc, ce potentiel de ressource, c'est justement de faire des ajustements... (Extrait de la MAG).

Les ressources du chercheur dans son métier, quelle que soit leur nature ou la manière de les circonscrire et les catégoriser, sont donc polymorphiques : elles prennent des formes différentes et variables, et elles peuvent évoluer le temps d'une vie, d'une carrière ou d'un terrain. Mais un inventaire - à supposer que l'exercice soit utile - ne suffit pas à en faire ressortir la richesse. En effet, au regard des échanges entre chercheurs, il est vite apparu que les ressources interagissent entre elles. Elles sont ainsi en perpétuelles relations, mutations ou évolutions ; elles peuvent être en concurrence, en conflit ou en complémentarité ; elles s'adosent ou se déforcent. Comme on l'a vu dans l'inventaire, une ressource peut parfois être vue comme un obstacle, et un obstacle peut devenir une ressource. Ce qui est sûr, c'est que lorsque les chercheurs évoquent une ressource lors de la MAG, c'est généralement dans le cadre d'une dynamique : la dynamique d'un conflit ou d'un trouble que les ressources viendraient régler, apaiser ou faire disparaître ou la dynamique d'ajustements entre les ressources elles-mêmes. Ce mobile de ressources entre, toujours, dans une dynamique particulière dont nous allons tenter de dresser quelques lignes, forcément arbitraires et non exhaustives.

a. Une mobilisation diversifiée des ressources par les chercheurs : de la polymorphie à la poly-valence

D’abord, il apparaît nécessaire de différencier plusieurs natures de ressources en fonction des manières dont les chercheurs les utilisent. C’est en effet ces usages et leurs interactions - bien plus que le type de ressources qu’ont les chercheurs - qui marquent les dynamiques entre ressources. En d’autres termes, à la polymorphie des ressources s’ajoute une poly-valence de celles-ci, la valeur d’une ressource étant moins déterminée par sa forme que par son usage en fonction du contexte et de l’objectif recherché ou des relations entre les ressources. La valence¹² d’une ressource n’est donc pas figée car elle est déterminée, aux yeux du chercheur, par sa combinaison ou non avec d’autres ressources et l’équilibre ou le déséquilibre entre elles. Les ressources sont donc non seulement poly-valentes (elles peuvent à différents moments prendre des valeurs différentes) mais pluri-valentes (elles peuvent avoir en même temps plusieurs valeurs).

Les ressources sur lesquelles les chercheurs **se reposent** de manière presque naturelle, sans effort, sont ainsi à dissocier des ressources mobilisées sciemment pour une finalité précise, dans le quotidien du métier ou en cas de conflit. Si les premières sont souvent constituées par les ressources indissociables de la personne du chercheur, de son métier et de son terrain - par exemple, son expérience, son identité propre, ses conditions matérielles de recherche, sa posture axiologique, etc. - les secondes peuvent être considérées comme des **ressources-stratégies** dont la valeur et l’usage dépendront de l’objectif plus spécifique visé par le chercheur. Ainsi, si un chercheur peut se reposer, parfois sans y penser, sur son expérience personnelle d’un milieu social pour s’y sentir à l’aise, notamment dans le partage d’un type d’humour, il peut aussi délibérément user de ces codes humoristiques au titre de stratégie d’intégration dans ce milieu. Dans son métier, le chercheur **compose donc avec ses ressources**, dans les deux sens du terme : d’un côté, il « fait avec » (son profil, ses qualités, ses conditions de travail, son statut, ses relations, etc.) et s’accommode de ses manques (d’expérience, de temps, de réseau, etc.) ; d’un autre côté, il combine, assemble et agence ses ressources en mobilisant activement celles qu’il juge utiles à son métier. Lors des échanges, cette distinction a parfois été cruciale dans la question des postures du chercheur et des limites de l’honnêteté que celui-ci devait manifester pour obtenir un terrain ou y faciliter son entrée. Nous y reviendrons.

De la même manière, dans la boîte-à-outils de ressources potentielles que nous évoquions en introduction s’entrechoquent les outils « étant là » - tantôt sous forme de potentialités latentes, tantôt sous forme d’outils et de moyens directement mobilisés ou mobilisables - et des ressources idéales. Les ressources « étant là » sont effectivement (même si pas toujours consciemment *a priori*) mobilisées par le chercheur dans l’exercice de son métier. Elles existent, qu’elles soient déjà connues et expérimentées ou qu’elles soient encore idéelles. Il est d’ailleurs intéressant de constater, dans les échanges, que les ressources idéelles sont parfois présentées

comme des occasions manquées : on regrette ainsi de ne pas avoir favorisé un règlement plus informel, même excessif (la « partie de catch » qui aurait peut-être pu dénouer un conflit). À ces ressources présentes et latentes viennent se confronter de nombreuses ressources **idéales**, souvent idéalisées, et souvent évoquées dans des situations de trouble ou de conflit : l'idéal de la posture du débutant face à l'idéal de la posture experte, l'idéal de préparation face à l'idéal de la surprise, l'idéal du soutien face à l'idéal de l'indépendance, l'idéal du cadrage face à l'idéal de la créativité... Tant d'idéaux qui, même s'ils apparaissent parfois comme contradictoires, sont loin d'être incompatibles : les mentions aux ressources idéales sont l'indicateur que l'idéal de ressources s'inscrit dans l'équilibre des combinaisons entre celles-ci. Par ailleurs, l'aller-retour entre ressources idéales et ressources mobilisées a aussi été l'occasion de nombreuses discussions sur l'indépendance et la neutralité du chercheurs et les difficultés à poser des limites, parfois éthiques.

Dans ce cadre, d'autres ressources - présentées comme moins nobles - apparaissent dans les propos des chercheurs : il s'agit d'expédients ou de modalités liées à ce que les chercheurs peuvent percevoir comme de la compromission : les accommodements raisonnables (par exemple, l'acceptation d'une certaine censure ou d'une instrumentalisation des résultats de recherche), les silences stratégiques (vis-à-vis de propos intolérants) et autres mensonges blancs (sur ce que l'on peut apporter face aux attentes exprimées des acteurs de terrain), les complaisances et les alliances objectives (avec des partenaires dont les valeurs sont à l'opposé de celles du chercheur), la ruse (l'absence de clarification sur un statut) ou la négation intentionnelle du conflit (par l'abus de la posture scientifique) sont autant d'exemples cités de stratégies parfois mises en place pour gérer ou éviter un trouble, un conflit ou les conséquences de ceux-ci. S'il arrive que ces ressources vues comme « négatives » soient mobilisées par les chercheurs afin d'exercer leur métier de manière satisfaisante, leur degré de compromission ne doit pas dépasser une limite du tolérable. Il est d'ailleurs ressorti de la MAG que la perception de ces niveaux de tolérance est souvent fonction des contextes respectifs de la recherche, du terrain ou de la situation et qu'ils dépendent fortement de la singularité des situations et de l'ouverture ou de la fermeture de l'accès aux terrains de recherches spécifiques. Aux malaises, « inconforts » et « place qui est [volontairement] peu claire » avoués par des chercheurs concernés par ces « quelques petites trahisons pour plaire [au] terrain » venaient ainsi souvent répondre la réassurance des autres sur le non dépassement des limites tolérables, au nom de « compromis » tout à fait acceptables, justifiables, voire complètement indispensables à la bonne marche de la recherche. Ici aussi, comme un fil rouge, la question des ajustements entre diverses ressources est centrale : s'il faut indubitablement « préserver son terrain », jusqu'à « à quel point se travestit-on ? ».

Cela étant dit, les échanges n'ont pas permis d'identifier des ressources dont l'usage n'est jamais considéré comme légitime par les chercheurs de la MAG et qui serait, dès lors totalement rejeté, même en théorie. Cela ne signifie évidemment pas que de telles ressources n'existent pas dans l'esprit des chercheurs, mais que, tout comme pour certaines ressources positives qui n'ont pas été citées (c'est le cas des conditions salariales, par exemple), les échanges n'ont pas fait émerger celles-ci.

b. De la poly-valence des ressources à l'ambivalence des dynamiques des ressources

Les ressources du chercheur dans son métier sont donc loin d'être figées : leur valence change en fonction du nombre ou de la nature des paramètres que le chercheur leur accorde jusqu'à devenir, parfois comme on l'a vu, *ambivalentes* ; la valeur négative ou positive d'une ressource s'estimant en fonction du contexte. Mais cette ambivalence affecte aussi les dynamiques elles-mêmes : les ajustements des ressources entre elles ou entre une ou plusieurs ressources et l'environnement - l'écosystème - professionnel, et parfois personnel, du chercheur peuvent aussi amener à une perception positive ou négative des ressources elles-mêmes.

Plus spécifiquement, l'exercice de l'analyse en groupe se focalisant sur des situations de conflit (ou, plus largement, de trouble), la première configuration qui ressort de manière saillante des échanges entre chercheurs est logiquement une dynamique négative dans laquelle les ressources entrent en conflit, en concurrence ou en opposition. Dans certains cas, les ressources vont prendre le dessus et s'imposer aux autres. Souvent d'ailleurs, une ressource pour l'un peut constituer un obstacle pour l'autre, ou une ressource à un moment du métier ou d'un terrain devient une gêne à un autre.

Mais, tout aussi régulièrement, la dynamique des ressources peut également être présentée comme positive, dans le sens où les ressources vont assez naturellement se compléter, se renforcer et se synchroniser plus ou moins harmonieusement. Des soutiens de la hiérarchie peuvent ainsi être consolidés par des soutiens des collègues directs et de la communauté scientifique (au travers, par exemple, d'évaluations positives d'articles dans des revues, qui donnent du crédit à des résultats de recherches) ou une casquette d'enseignant permet de soutenir des opportunités de recherche dans un milieu déjà connu. Cette synchronisation entre les ressources est d'ailleurs le résultat recherché lorsque dans les cas de dynamiques négatives, les chercheurs tentent de trouver un mode de conciliation, de négociation entre des ressources concurrentes ou en opposition. Le rajustement des ressources - toujours spécifique - est trouvé lorsque le chercheur peut exercer son métier de manière satisfaisante professionnellement et personnellement, lorsqu'il est parvenu à résoudre une dynamique négative ou à (ré)instaurer une dynamique positive.

Cela étant dit, il ressort des échanges que l'idéal est, comme on l'a déjà souligné, atteint quand la dynamique (l'échange de valence) entre ressources est neutre, car celles-ci entrent presque naturellement en résonance. Les diverses ressources s'accordent réciproquement et s'inscrivent dans une **relation équivalente** (au sens de Vanhamme, 2011).

Dans la question de la mobilisation des ressources, c'est donc cet équilibre qui est souvent recherché. Mais il peut être précaire. Des échanges, il apparaît que les ressources évoluent, assez logiquement, tout au long du métier de chercheur, de son activité et de sa carrière. Elles mutent, se reconfigurent souvent, deviennent des obstacles parfois. L'exemple sans doute le plus frappant est celui de l'expérience qui s'acquiert avec le temps et la pratique, mais prive dans le même temps le chercheur de sa virginité ou de « l'esprit du débutant ». Certaines ressources grandissent donc, là où d'autres se tarissent et dès lors, les équilibres ne sont pas forcément pérennes. Dans ce cadre d'ailleurs, une dynamique négative de longue durée ou les difficultés récurrentes (perçues ou réelles) à ajuster ses ressources peuvent mener le chercheur à l'évitement ou au retrait. Ceux-ci peuvent en effet apparaître comme la ressource ultime, bien qu'ils aient été surtout évoqués comme des potentialités, des « portes de sortie » éventuelles, plutôt que comme des ressources déjà mobilisées. Dans ce cadre, les réorientations d'objet de recherche, de méthode, d'épistémologie, voire de discipline, pourraient permettre, en *ultima ratio*, de poursuivre le métier de chercheur.

EN CONCLUSION

Il faut que la recherche soit, pour le chercheur, une **pré-occupation** constante, quasi obsessionnelle, il n'est pas nécessaire d'être surdoué pour « découvrir », il faut pouvoir disposer de plages de temps très longues, ininterrompues par des obligations de toutes sortes afin que les idées s'enchaînent dans une réflexion continue. Les chercheurs ont besoin d'air, de temps, de franchise de mouvements, de liberté de s'exprimer... (Mellaissoux, 1990, 160).

Arrivés au terme de ces quelques considérations relatives aux ressources dans le métier de chercheur, il nous restait à définir la notion même du terme *ressource*. La définition provisoire proposée en introduction - l'ensemble des potentialités sur lesquelles le chercheur se repose dans l'exercice de son métier - est à cet égard clairement insuffisante pour couvrir la dynamique des ressources. La polymorphie et la poly-valence de celles-ci, que nous avons tenté de mettre en évidence, illustrent en effet les différentes polarités qu'une même ressource peut prendre en fonction des situations particulières, de la personnalité du chercheur, de son environnement professionnel, de son terrain de recherche, du conflit éventuel ou du trouble auquel il est confronté.

Mais, au fur et à mesure de notre (re)découverte du matériau, il nous est apparu qu'il était impossible de circonscrire les contours de notre objet autrement qu'en restant vague : une ressource est *in fine* « quelque chose » dont le chercheur dispose ou ne dispose pas, sur lequel il s'appuie ou se repose, auquel il bute ou se confronte, qu'il préserve ou dépense, qui gonfle ou se tarit... On le voit, « ressources » est une notion *molle*, fourre-tout. Le choix d'une démarche profondément inductive, à partir d'un matériau récolté dans un autre but que de parler *stricto sensu* de ressources, peut partiellement expliquer cela. Cependant, il nous semble aussi, plus fondamentalement, que l'exercice de définition lui-même est à la fois dispensable et peu pertinent. Tout d'abord, cet exercice n'est pas réellement nécessaire à l'analyse et pourrait même être contre-productif dans la mesure où une définition restreinte écraserait ce qui fait justement la richesse des ressources : leurs interactions et leur hétérogénéité. Il y a aussi des avantages à l'indéfinition. L'intérêt de cette notion-valise de « ressource » - « générale, généraliste, intarissable et démesurée » (Karsz, 2000, 118) - est justement sa capacité à recouvrir des réalités très différentes, à désigner des outils disparates, des potentialités, tout en permettant d'en débattre malgré tout sans réduire la complexité de ces débats¹³. Ce qui nous renvoie à la deuxième raison de faire l'impasse sur une définition. L'exercice nous semble *in fine* peu pertinent car les ressources sont indissociables de leurs usages, réels ou projetés, spécifiques ou génériques, et leur valence est dépendante de l'action du chercheur dans son métier, de ses mouvements et de ses relations. Les ressources sur lesquelles le chercheur se base, s'appuie ou bute sont consubstantielles d'un montage plus large et mouvant dont il est vain de vouloir définir le schéma ou le fonctionnement tant ils sont intriqués. Cette dynamique concerne donc à la fois les ressources elles-mêmes (il en est question tout au fil du texte) mais également les ressources face à l'écosystème plus large du chercheur dans son métier. Les conditions de la recherche, les moyens disponibles, les relations temporaires ou inscrites dans le temps avec les acteurs de terrain, les rapports avec l'institution, les pairs ou la hiérarchie, etc. sont autant de pièces ajoutées au mobile, de ressources qui s'adossent aux autres.

Les ressources sont ainsi non seulement au centre des enjeux liés au métier de chercheur - elles jouent un rôle prépondérant dans les questions de confort personnel et d'épanouissement du chercheur. Elles sont constitutives des enjeux de stabilité professionnelle et de persistance dans le métier. Elles conditionnent l'heuristique et touchent la scientificité de la démarche - mais elles disent aussi *quelque chose* du métier de chercheur et révèlent ses propres complexité et polyvalence. Dans ce cadre, si les ressources sont difficilement réductibles à une définition, c'est parce que le métier de chercheur ne se laisse pas non plus réduire à l'addition des processus de recherche, des dispositifs méthodologiques, des ensembles de théories et du statut professionnel ou d'une appartenance institutionnelle.

Comme le souligne C. Ghasarian¹⁴ (2004), le travail de chercheur, et c'est une de ses spécificités, repose sur les ajustements personnels continus aux circonstances, au contexte, aux interrelations ; ajustements pour lesquels aucun manuel ne peut donner d'instructions définitives. Le « flou artistique » (Ghasarian, 2004, 8) est inscrit au cœur même du métier de chercheur au long cours, certainement en ce qui concerne les recherches empiriques. Si ce flou concerne encore souvent (certains diraient de plus en plus) les contours de sa condition de travail, il est peut-être plus fondamentalement une condition *sine qua non* du fonctionnement d'un métier en interactions constantes avec le terrain et qui se conçoit difficilement dans un cadre organisationnel rigide. En ce sens le chercheur de terrain est souvent un « bricoleur », au sens donné par Poulet : le bricoleur, contrairement à l'ingénieur, utilise des matériaux existants, parfois de récupération, et travaille dans un environnement déjà balisé, avec des contraintes imposées du dehors. Il fait souvent « avec les moyens du bord », les matières premières et les outils directement accessibles, mais il le fait de façon adroite et inventive en fonction des projets qui l'animent, et en appliquant un dialogue constant avec les ressources disponibles et les résultats auxquels il veut parvenir (Poulet, 1995, 19-21), même si ceux-ci ne sont jamais garantis, ce qui est aussi une particularité du métier de chercheur.

Il n'est donc pas étonnant qu'au premier plan des ressources sur lesquelles le chercheur peut et doit se reposer pour faire son métier, il y a la créativité et la réflexivité, d'autant plus essentielles dans un métier où ces ressources personnelles, professionnelles et inhérentes à un terrain ou un objet de recherche s'entrechoquent en permanence. Le métier de chercheur est « impliquant » (Verhoeven, 2007, 18) - personnellement, professionnellement, socialement, politiquement - et les ressources dont il bénéficie constituent à la fois le socle de cette activité professionnelle, sa boîte à outils et son fardeau. Mais, si la créativité et la réflexivité des chercheurs sont à la fois nécessaires et difficiles à définir et à mobiliser - en témoignent les échanges lors de la MAG -, elles ont souvent lieu dans un espace assez réduit et ne se dévoilent publiquement que dans des situations très particulières ou temporaires : quelques lignes dans un article scientifique ou quelques pages dans une thèse, un éclairage sur une situation jugée problématique ou une discussion entre collègues. Ce qui ressort clairement des débats c'est que, le plus souvent, les conflits de ressources sont vécus de manière solitaire : il n'existe pas ou peu d'organe intermédiaire, de médiation, entre le chercheur et son terrain de recherche, par exemple.

A ce titre, l'expérience de la MAG a offert une occasion rare aux participants de débattre, d'échanger et donc surtout d'interagir à propos des difficultés liées à leur métier de chercheur. Ce faisant, cette rencontre inédite a permis, en partie du moins, de briser cette solitude intrinsèque au métier de recherche. À défaut d'intermédiaire entre le chercheur et son terrain, ces rencontres entre chercheurs - sujets et objets de leur propre travail - permettent, à condition qu'un climat de confiance s'installe, une certaine « décomplexion méthodologique » et un

enrichissement de la réflexivité de chacun. Pour aller plus loin, P. Jamouille, en évoquant les pratiques de recherche « de proximité » impliquant des relations complexes entre le chercheur et les acteurs qu'il étudie, souligne les risques d'abus de pouvoir qui croissent proportionnellement au caractère inégalitaire des relations d'enquête. Pour éviter ces dérives, les chercheurs se réfèrent régulièrement aux « principes généraux de respect du secret professionnel, de bienveillance (ne pas nuire), d'anticipation (anticiper les effets inattendus) et de responsabilité » (Jamouille, 2004, 36). Pour ce faire, l'auteure relève qu'un « groupe d'intervision multidisciplinaire » est souvent utile, voire nécessaire. Il permet, en outre, d'interpréter à plusieurs disciplines le matériau d'enquête et d'enrichir chacune d'entre elles, ce qui est, en soi, formatif. Il nous semble que ce type de groupe d'échange offre une piste intéressante pour briser la solitude du chercheur confronté à des questions d'ordre méthodologique d'une part mais aussi pour enrichir l'analyse de son matériau par le croisement de plusieurs disciplines. En effet, « [l]a démarche crée un espace de controverses où les savoirs expérimentaux des populations, les savoirs pratiques des professionnels et les rationalités scientifiques des chercheurs sont mis en dialectique » (Jamouille, 2004, 37) ce qui élargit et enrichit la compréhension et l'analyse et offre, en cela, une ressource intéressante pour le chercheur en sciences sociales.

Références

- BECKER H. S. (2002). *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris : La Découverte.
- BIZEUL D. (2008). Les sociologues ont-ils des comptes à rendre ? Enquêter et publier sur le front national, *Sociétés contemporaines*, 2(70), 95-113.
- DEVRESSE M.-S. (2008). Tour d'ivoire et tour de babil. Attention, vertige !, dans *Pratiques intellectuelles. Questions d'ancrage*, Actes de la journée d'études du 5 octobre 2007, Louvain-La-Neuve, École de criminologie de l'UCL, 115-123.
- ERIKSON P. et GHASARIAN Ch. (2004). Un terrain de 35 heures... Réflexions dialogiques sur les recherches d'anthropologie finalisée en entreprise, dans Ghasarian Ch. (Ed.), *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive. Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*, Paris : Armand Colin, 117-141.
- GHASARIAN Ch. (2004). Introduction. Sur les chemins de l'ethnographie réflexive, dans Ghasarian Ch. (Ed.), *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive. Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*, Paris : Armand Colin, 5-33.
- JAMOUILLE P. (2004). Approche clinique et posture ethnologique, *Pensée plurielle*, 8, 31-37.
- JUNGER-TAS J. (1975). Quelques réflexions sur la recherche criminologique en Belgique, *Revue de droit pénal et de criminologie*, 8, 701- 720.
- KARSZ S. (2000). L'exclusion : faux concept, vrai problème, dans Karsz S. (Ed.), *L'exclusion : définir pour en finir*, Paris : Dunod, 99-168.

- MEILLASSOUX C. (1990). Solitude du chercheur de fond en sciences sociales. Réplique aigre-douce au rapport sur 'Le Développement des Ressources Humaines au C.N.R.S.', *L'Homme et la société*, 95-96, 155-160.
- PAILLE P. et A. MUCCHIELLI (2005). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris : Armand Colin.
- POULET I. (1995). *Les nouvelles politiques de prévention. Une nouvelle forme d'action publique ?*, Rapport de recherche, Louvain-La-Neuve : Département de criminologie et de droit pénal de l'UCL.
- SAVOIE-ZAJC L. (2004). Éthique en recherche qualitative, dans Mucchielli A. (Ed.), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines*, Paris : Armand Colin, 77-78.
- VERHOEVEN S. (2007). Enjeux et paradoxes de la co-construction des savoirs en sciences sociales, dans *Pratiques intellectuelles. Questions d'ancrage*, Actes de journée d'études, Louvain-La-Neuve : École de criminologie de l'UCL, 15-27.
- VANHAMME F. (2011). Une approche de la régulation des troubles. La socialité vindicatoire, à titre heuristique, dans Vanhamme F. (Ed.), *Justice ! Entre pénalité et socialité vindicatoire*, Montréal : Érudit, Coll. Livres et Actes, 31-43, consulté en ligne à <https://retro.erudit.org/livre/justice/2011/003005co.pdf> le 1er septembre 2016.

Notes

- ¹ L'exercice sera désigné dans cette contribution par l'acronyme « MAG » (= Méthode d'analyse en groupe).
- ² Voyez dans cet ouvrage : C. De Man, A. Jaspert et A. Jonckheere, Chapitre I. À l'épreuve d'une analyse en groupe : quand des chercheurs deviennent participants.
- ³ Les trois auteurs de cette contribution ont personnellement participé à cette analyse en groupe. Ainsi, lorsque nous utilisons les termes de « chercheurs » ou de « participants », nous nous incluons dans ce groupe. Le « nous » n'est utilisé ici que pour désigner notre point de vue en tant qu'auteurs de cet article.
- ⁴ Voyez dans cet ouvrage : C. De Man, A. Jaspert et A. Jonckheere, Chapitre I. À l'épreuve d'une analyse en groupe : quand des chercheurs deviennent participants, et des mêmes auteurs : Chapitre II. Enjeux et apports de l'analyse collective dans le travail de recherche.
- ⁵ A l'inverse d'un inventaire « froid », statique et figé, l'inventaire « chaud » se veut muable, mouvant et en ce sens, toujours provisoire.
- ⁶ Une absence nous semble d'ailleurs dans ce cadre devoir être soulignée : si on a abordé à plusieurs reprises la question de l'expérience personnelle dans le métier, la ressource essentielle que peut être l'expérience personnelle de vie n'a pas été citée, alors que pourtant, comme le relève si bien Devresse, « un des outils de recherche le plus important est certainement ce que l'on appelle solennellement dans le jargon sociologique 'l'expérience de vie'. La nôtre d'abord, à nous qui prétendons nous poser des questions. Mills dit d'ailleurs que, pour un chercheur, la vie et le travail ne font qu'un, il nous exhorte à 'sans cesse scruter et interpréter notre propre vie', à 'entrer tout entier dans nos travaux' » (Devresse, 2008, 116). Nous n'interprétons cependant pas cette omission comme une marque de l'absence d'impact de l'expérience de vie sur la recherche, mais simplement comme le signe que les débats n'ont pas permis de faire émerger cette ressource particulière.
- ⁷ Ce qui n'est pas sans renvoyer aux interrogations épistémologiques qui ont traversé et qui continuent de traverser les débats sur la criminologie en tant que discipline autonome, mais aussi sur le rôle que peuvent jouer les recherches sur les objets criminologiques au sens large (qui renvoie notamment à une recherche influente) ou que l'on peut ou veut faire jouer à celles-ci (qui renvoie notamment à une

recherche sous influence, voire sous tutelle). Si les chercheurs impliqués dans la MAG disent tous s'inscrire dans un processus de recherche indépendante et critique « en dehors du système » (Junger-Tas, 1975, 702), que les méthodologies choisies garantissent, les sources de financement et les situations et statuts professionnels divers inscrivent parfois le cadre de la recherche lui-même « dans le système » (Junger-Tas, 1975, 703). La question de l'instrumentalisation potentielle des résultats de recherche, ou des chercheurs eux-mêmes, n'est donc pas qu'une hypothèse, d'autant que ceux-ci dépendent beaucoup de l'accès aux données et aux terrains de recherche. Sur cette question, voyez aussi dans cet ouvrage : C. De Man, A. Lemonne, C. Nagels, V. Strimelle et F. Vanhamme, Chapitre V. Criminologie critique en action.

⁸ Voyez dans cet ouvrage ce chapitre V mentionné à la note précédente.

⁹ Ressource d'autant plus importante que le « chercheur est le plus souvent placé, qu'il le veuille ou non, du côté des dominants » (Verhoeven, 2007, 19).

¹⁰ Voyez le chapitre V sur la criminologie critique en action, mentionné à la note 7.

¹¹ Ce qui renvoie aussi aux questions que posent les ressources liées à la situation professionnelle, voir *supra*.

¹² En chimie, la valence est (entre autres) le nombre de liaisons chimiques qu'un atome engage avec d'autres atomes dans une combinaison. En psychologie, la valence est le pouvoir d'attraction ou de répulsion d'un objet ou d'une activité (Le petit Robert, 2011).

¹³ Sur les avantages des mots-valises et des notions polysémiques, voyez Karsz, 2000.

¹⁴ L'auteur parle dans son ouvrage, il est vrai, d'anthropologie et non de criminologie ou de sociologie de la déviance. Pour autant, les réflexions restent pertinentes s'agissant de recherches reposant, pour la plupart des acteurs ayant participé à l'analyse en groupe, sur des méthodes qualitatives renvoyant notamment à des techniques d'ethnométhodologie.